

Mémento classe de troisième

Année scolaire 2023/2024

Les dates indiquées dans ce document sont indicatives et susceptibles de modifications.

Le Diplôme National du Brevet (DNB) s'obtient à partir :

- du niveau de maîtrise de chacune des quatre composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture atteint en fin du cycle 4 (total sur 400 points). Pour chacun des 8 points cités ci-dessus, il y a 4 degrés de maîtrise possible : maîtrise insuffisante (10 points), maîtrise fragile (25 points), maîtrise satisfaisante (40 points), très bonne maîtrise (50 points). Peuvent s'y ajouter, pour les élèves ayant suivi un enseignement de complément (Latin, DNL Mathématiques en anglais ou Chant Choral) 10 points s'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cycle, et 20 points s'il les a dépassés.
- des notes obtenues aux épreuves écrites et orale de l'examen du brevet (total sur 400 points). Il y a quatre épreuves écrites en Français, Mathématiques, Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique et Sciences (Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre et Technologie) et une épreuve orale.

L'épreuve de Français dure 3h et est notée sur 100 points. Elle se compose d'un travail sur un texte littéraire et éventuellement une image, en 1h10, sur 50 points, d'une dictée en 20 min sur 10 points et d'une rédaction en 1h30 sur 40 points.

L'épreuve de Mathématiques dure 2h et est notée sur 100 points. Elle est composée d'exercices pouvant être traités indépendamment les uns des autres, dont obligatoirement un exercice d'algorithmique.

L'épreuve d'Histoire, Géographie et Enseignement Moral et Civique dure 2h et est notée sur 50 points. Elle se compose d'un exercice d'analyse et compréhension de documents (en Histoire ou Géographie) sur 20 points, d'un exercice de Maîtrise des langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques sur 20 points et d'un exercice de mobilisation des compétences en Enseignement Moral et Civique sur 10 points.

L'épreuve de sciences dure 1h et est notée sur 50 points. Elle porte sur deux des trois matières seulement. Ces matières seront connues environ deux mois avant l'épreuve. Elle est composée d'exercices pouvant être traités indépendamment les uns des autres.

Pour l'épreuve orale de soutenance d'un projet, chaque élève peut soit présenter un projet qu'il a mené pendant sa scolarité dans le cadre d'un EPI ou d'un des parcours éducatifs durant le cycle 4, soit présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts. Elle n'évalue pas le projet lui-même mais la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises. La maîtrise de l'expression orale compte pour 50 points et la maîtrise du sujet présenté pour 50 points.

Pour obtenir le DNB, il faudra donc obtenir 400 points sur 800. Attribution de mentions : Assez Bien (480 points) – Bien (560 points) – Très Bien (640 points). Avec une mention Bien ou Très Bien, les élèves boursiers obtiennent une bourse au mérite pour la classe de seconde.

- L'inscription au DNB se fera par l'intermédiaire du collège au mois de décembre 2023.
- Le niveau de maîtrise du socle commun sera établi au mois de mai avant les conseils de classes de troisième du 2^{ème} semestre. Ce niveau de maîtrise ne sera communiqué qu'au moment des résultats de l'examen.

Entraînements et épreuves finales du DNB :

- Des devoirs communs seront organisés **jeudi 7 et vendredi 8 décembre 2023**
- 1 DNB blanc écrit dans les mêmes conditions qu'à l'examen les **lundi 15 et mardi 16 avril 2024**.
- 1 entraînement à l'oral sera organisé le **mercredi 21 février 2024**.

L'épreuve orale se déroulera dans le collège le **Mercredi 5 juin 2024**, la note ne sera pas communiquée aux élèves. Elle apparaîtra sur le relevé de notes disponible après les résultats de l'examen.

Les épreuves écrites auront lieu fin juin (dates non connues à ce jour). Les résultats seront publiés début juillet.

L'orientation après la classe de Troisième

Elle s'organise en trois étapes :

Réflexion sur l'orientation et découverte des professions

- Echanges/discussions entre élèves – parents - professeurs – Psychologue de l'Education Nationale – chef d'établissement,
- Utilisation des ressources du CIO et de l'ONISEP,
- Conseil des professeurs de mi semestre du **6 au 10 novembre 2023**,
- Rendez-vous avec les professeurs principaux pour certains parents à partir du **13 novembre 2023**,
- Réunion parents professeurs le **14 décembre 2023**.

Découverte des formations et élaboration du projet d'orientation

- Organisation tout au long de l'année de rencontres avec des professionnels, participation à des forums des métiers
- Choix provisoires d'orientation par les parents et élèves **début janvier 2024**,
- Rencontre d'anciens élèves du collège le **29 janvier 2024**,
- Le stage en entreprise du **22 au 26 janvier 2024**,
- Conseils de classe du **29 janvier au 1^{er} février 2024**,
- Début des entretiens d'orientation à l'issue des conseils de classes,
- Soirée d'information sur les procédures d'orientation et d'affectation, et de présentation des différentes filières des lycées généraux, technologiques et professionnels par les proviseurs des lycées voisins et le Psychologue de l'Education Nationale du collège le **11 janvier 2024**,
- Soirée d'information sur la voie professionnelle pour les familles des élèves susceptibles d'être concernés le **mardi 6 février 2024**,
- Mini Stages dans les lycées professionnels de **janvier à mars/avril 2024**,
- Portes ouvertes des Lycées de **janvier à mars/avril 2024**.

Choix de l'orientation

Les dates seront précisées ultérieurement

- Rencontre avec professeur principal, conseiller d'orientation en cas de nécessité,
- Réunion d'information sur les procédures d'orientation et d'affectation **jeudi 18 avril 2024**
- Choix d'orientation définitif (voie générale ou voie professionnelle) **mai 2024**
- Conseils de classe : **27, 28 et 30 mai 2024**,
- Vœux d'affectation en **mai 2024**,
- Résultats de l'affectation puis inscription dans les établissements **fin juin 2024**.

Référent pour l'orientation: le professeur principal

Le stage en entreprise : (5 jours, du 22 au 26 janvier 2024)

Les objectifs de ce stage sont :

- découvrir un ou des métiers.
- découvrir un secteur professionnel.
- rencontrer et échanger avec un ou des professionnels.
- faire une expérience dans le monde du travail.

Remarques :

- Les élèves, soutenus par leur famille, effectuent la recherche du stage dans le domaine professionnel souhaité. A l'issue d'une recherche active, le collège peut fournir une aide pour les élèves rencontrant des difficultés pour trouver un lieu de stage.
- Formation des élèves à la rédaction d'une lettre de demande.
- Les conventions de stage sont à faire signer le plus tôt possible, avant les vacances de Noël de préférence.
- L'élève fera un bilan de son stage en élaborant un dossier qui sera évalué.